

Mail reçu le 08/05/2023 à 23h45

Bonjour,

Je suis effarée par ce projet.

Je ne comprends pas comment, on peut encore détruire une forêt.

L'urgence climatique n'est plus un lointain écho. Nous constatons tous ce que les scientifiques ne cessent de clamer depuis des dizaines d'années.

La terre est en alerte. Le réchauffement climatique est devenu une évidence.

Monsieur HURMIC, Maire de Bordeaux et bien d'autres, l'ont bien compris, notamment Notre Président. Ces hommes se lancent dans des politiques de reforestation avec les moyens qu'ils ont. Planter un arbre, avec toute sa logistique, le coût que cela peut représenter et le temps qui faut laisser à l'arbre pour se déployer, est une opération plus difficile que des bulldozers qui viennent couper une forêt entière en quelques jours.

Comment un maire peut présenter un projet qui est en totale contradiction avec le Président et les politiques mises en oeuvre pour protéger l'environnement?

Comme un projet tel que celui ci peut il encore être proposé ?

Il convient d'autre part de souligner que la multiplicité des projets de défrichement et/ou de déforestation constituent une atteinte à notre environnement. Ils doivent cesser! L'addition de chacun des petits et grands chantiers font d'eux une menace grandissante pour nous, les habitants, et pour la faune et la flore.

Les lotissements ne font que pousser dans ce secteur. En 5 d'années, 3 nouveaux lotissements sont apparus, dont un d'une centaine de lots. Un 4eme en moins de 10 ans c'est beaucoup trop.

L'expansion urbaine est trop pressante ; surtout dans un contexte de désartificialisation des sols.

Je souhaite ajouter que ce secteur n'est pas soumis à une pression démographique. Il s'agit d'une station balnéaire. Beaucoup de maisons dans le secteur sont des maisons de vacances ou des résidences secondaires. Les volets sont fermés la quasi totalité de l'année. Ce fait est aisément constatable sur place.

Ce nouveau projet va encore être destiné à des résidences de villégiature.

Le projet est notamment défendu au motif de la " demande de terrains" dans le secteur. Il ne s'appuie aucunement sur des difficultés des habitants locaux à trouver un logement. Le lotissement est envisagé exclusivement car il y a une demande et non un besoin

Les milieux naturels doivent ils être détruits pour construire des résidences secondaires?

En effet, il est important de souligner que ce lotissement est nuisible à la flore et la faune.

En effet, ce projet de lotissement a impliqué une coupe rase des arbres en place. Des engins sont ensuite venus déchiqeter le restant. Rien ne pousse à aujourd'hui sur l'ensemble de la parcelle.

C'est un désastre pour la faune. Plus aucun animal ne passe sur cette lande déserte. Avant, il y avait des lièvres, des biches, les oiseaux,.... aujourd'hui plus rien!

Pour ma part, je juge le projet être une aubaine financière bafouant les droits des riverains, et plus largement :

- le droit des êtres humains à jouir d'une planète saine

- et les droits de la faune locale.

Il est honteux d'oser vouloir continuer à saccager ce secteur pourtant si beau, si riche et si sauvage.

Enfin, il semblerait que le terrain ait été défriché avant même que les autorisations n'aient été délivrées.

La MRAe n'a pas été consultée préalablement à la modification du PLU. Aucune évaluation environnementale n'a pu être réalisée par la MRAe.

Ces agissements constituent des entraves au respect des textes de la République, et des droits des riverains. Ils démontrent le manque de transparence de ce projet, tendant à faire autoriser un projet vicié dès l'origine.

Se pose donc la question de la légalité et de la légitimité des démarches actuelles liées à la création de ce lotissement.

Autoriser la création de ce lotissement serait un aveu des autorités de légitimer les pratiques douteuses visant à contourner les lois.

En conséquence de ce que je viens d'exposer ci dessus, je demande l'abandon du projet de lotissement. Je m'y oppose formellement.

Je demande le respect de mes droits et le respect de ma région.

Je demande la préservation de la faune et de la flore locale.

Sincères salutations.

Mme Guyot

